



À VOTRE SERVICE™

• LES COURTIERS D'ASSURANCES OGILVY & OGILVY • CABINET DE SERVICES FINANCIERS • VOLUME VIII • NUMÉRO 1

• DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSURANCE À L'INTENTION DE NOS CLIENTS •



Votre meilleure assurance,
c'est un courtier d'assurances

L'autoroute électronique L'autoroute du commerce et des affaires électroniques est longue, large... et pleine de nids de poule.

Comme la technologie électronique est maintenant partout, les entreprises doivent toujours s'adapter aux changements qui touchent continuellement le monde des affaires. Grâce à la magie de l'Internet, le monde est maintenant à votre portée.

Alors que vous adaptez vos affaires aux communications et aux opérations électroniques en rapide évolution, vous avez peut-être besoin de prendre des précautions pour réduire au minimum vos pertes. Si vous ne le faites pas, vous risquez de passer sur un nid de poule sur l'autoroute électronique.

À se rappeler

La confidentialité et la sécurité ne peuvent être garanties.

Vous pouvez être exposé aux vicissitudes des systèmes juridiques (contrats, libelle diffamatoire, droit d'auteur, protection de l'information personnelle, sécurité des produits, etc.) dans des pays dont vous n'avez peut-être jamais entendu parler, et probablement encore moins visité.

Plus de chances que les choses tournent mal

Bien que les types de risques que doit affronter l'entreprise électronique n'aient pas beaucoup changé au fil du temps, les possibilités que vous éprouviez des problèmes sont aujourd'hui plus nombreuses, que vous ayez un site Web ou non. Ne comptez pas sur les polices d'assurance classiques actuelles pour vous protéger contre toutes les situations difficiles qui peuvent survenir dans le monde virtuel. Certains risques d'affaires ne peuvent pas être assurés tout simplement parce qu'ils ne peuvent pas être mesurés.

Comment pouvez-vous protéger votre entreprise ?

Les merveilleux avantages que nous tenons tous pour acquis sur l'autoroute électronique peuvent également vous occasionner des pertes :

- Avez-vous un logiciel antivirus à jour qui protège votre système de messagerie électronique ?
- Avez-vous pris des précautions pour empêcher les pirates informatiques d'utiliser votre système pour propager des virus informatiques ou de voler des données confidentielles ?
- Avez-vous des plans de secours en cas de défaillance électronique ou de panne de courant ?
- Avez-vous des plans d'urgence en cas de bris de votre réseau téléphonique ?
- Vos fournisseurs ont-ils prévu des mesures de rechange dans l'éventualité d'une défaillance informatique ?
- Vos marques de commerce sont-elles protégées dans tous les pays avec lesquels vous faites des affaires ou avec lesquels vous avez l'intention de faire des affaires ?

Contrôler le risque électronique

Ce que nous cherchons à vous expliquer, c'est que l'évolution technologique a créé des risques réels dans le monde virtuel, des nids de poule sur l'autoroute électronique, qui doivent être évalués par chaque personne et par chaque entreprise. Nous devons revoir nos pratiques et nos méthodes opérationnelles afin de cerner les nouveaux risques et d'obtenir des conseils dans les domaines juridiques, techniques et de l'assurance. ☞



À FAIRE...

Avec l'arrivée de l'été, le temps est venu d'inspecter l'extérieur de nos résidences afin de déceler tout signe d'usure à la suite de l'accumulation excessive de neige et de glace au cours de l'hiver. Voici quelques conseils de prévention qui peuvent vous éviter des surprises désagréables :



Printemps/été

Procéder à une inspection visuelle de votre propriété afin de vérifier l'état :

1. des matériaux de la couverture (toit plat ou incliné);
2. des solins autour des lucarnes, des conduits de cheminée et des tuyaux de ventilation;
3. des solins, des produits de calfeutrage et des coupe-froid autour des portes et fenêtres de votre maison;
4. de la fondation du bâtiment afin de détecter la présence de fissures;
5. des murettes d'encadrement de soupirail pour s'assurer qu'il n'y a pas d'accumulation d'eau.



Automne

1. Vérifier si les gouttières et les égouts de toit ne sont pas bloqués et si les tuyaux de descente s'écoulent à au moins deux mètres de la maison.

2. Après la chute des feuilles, nettoyer les drains du garage afin que l'eau puisse s'écouler librement.
3. Fermer l'approvisionnement en eau des robinets extérieurs.
4. Si la maison est pourvue d'une pompe d'épuisement, s'assurer qu'elle fonctionne correctement et, au moins une fois par année, faire vérifier les soupapes antiretour par un plombier.



Vacances

Imaginez qu'à votre retour de vacances, vous constatez que le réservoir de la toilette est fissuré. Comme le détecteur dans le réservoir détecte que celui-ci est vide, l'eau a continué de couler pour remplir le réservoir et votre maison est inondée.

Avant de partir en vacances, assurez-vous de fermer les robinets de prise d'eau et de vider tous les tuyaux. ☑



ASSURANCE COLLECTIVE

Les petites entreprises font face à la concurrence des grandes entreprises qui offrent à leurs employés, dans le cadre d'un régime complet de rémunération, une assurance collective comprenant un régime enregistré d'épargne retraite.

Les employeurs qui comptent au moins deux employés peuvent se procurer une assurance collective. Avec le bassin de travailleurs qualifiés qui se rétrécit, les petites entreprises peuvent offrir des avantages qui vont les aider à fidéliser leurs employés et à être assez concurrentielles pour attirer de nouveaux employés.

Voici certaines des questions qu'il faut examiner :

1. Ayez un régime de prestations de base qui offrira une protection adéquate à vos employés et à leurs personnes à charge.
2. Examinez les cotisations de l'employé. Les cotisations de l'employé sont payées après impôt tandis que les cotisations de l'employeur représentent une dépense d'entreprise.
3. Offrez dans votre régime de prestations des avantages comme l'assurance vie facultative et l'assurance contre les maladies graves.
4. Mettez en œuvre un programme d'aide aux employés qui améliorera la santé physique et mentale de vos employés et de leurs personnes à charge.
5. Examinez votre compte gestion santé ou envisagez la possibilité d'instituer un tel compte.
6. Examinez vos régimes actuels d'épargne retraite, à la fois les cotisations de l'employeur et de l'employé, les types d'investissements faits avec les cotisations et les rendements de ces investissements.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la division de l'assurance collective de la société Ogilvy & Ogilvy. ☑

RETRAITÉS MIGRATEURS

Assurance maladie :

Votre assurance collective prend-elle fin à votre départ à la retraite ?

Voulez-vous conserver vos garanties de soins de santé pour vous et les membres de votre famille ?

Nous pouvons vous aider ! Communiquez avec Suzanne Langlois 30 jours avant la cessation de votre emploi.

Assurance voyage :

Prévoyez-vous faire un voyage cet hiver ?

Nous offrons les taux les plus avantageux et le meilleur service. Appelez Suzanne et son équipe dès aujourd'hui !

NOS COORDONNÉES

QUÉBEC :

4150, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 550
Westmount (Québec) H3Z 2Y5
Tél. : (514) 932-8660 • Téléc. : (514) 932-7747

ONTARIO :

55 York St., Suite 200
Toronto, ON M5J 1R7
Tél. : (416) 777-2722 • Téléc. : (416) 777-2716

Ou visitez notre site Web : www.ogilvy.ca